

Présentation :

Carole La ferrière citoyenne de la municipalité de St-Julien
Depuis 1982, village voisin de St-Jean Vianney

J'ai choisi de demeurer à St-Julien pour la qualité de vie qu'on y retrouve.
Un environnement sain, peu pollué, des paysages magnifiques,
La qualité de l'eau que l'on boit, l'air qu'on respire, mais aussi pour la faune et la flore.

La venue prochaine des parcs éoliens dans notre région m'inquiète beaucoup, je dirais plutôt me blesse énormément.
Je ne peux imaginer la destruction de nos beaux paysages sur le flan de nos montagnes, ainsi que tous les chemins qui seront nécessaires pour construire tous ces moulins à vent. Sans oublier tous les branchements pour raccorder les éoliennes au réseau électriques, qui je crois seront hors terre vue la difficulté à enterrer les lignes dans des sols comme les nôtres. Sols qui sont pour la plupart sur des caps de roches.

Un autre point important pour moi, c'est la faune et la flore de notre région.
On peut remarquer dans les études de LNC Lavalin, que beaucoup d'oiseaux de proie sont présents dans la région même si je trouve l'étude un peu courte. Des oiseaux rares ainsi que des plantes comme le sabot de la vierge, l'ail des bois, et bien d'autre pour ne pas tous les nommer. Nos petits cours d'eau et étangs qui abritent la truite moucheter, tritons, salamandres, grenouilles, etc. Tous vont être perturbés et menacés par les multiples travaux d'un tel projet. La tranquillité et la paix qui régnaient entre les citoyens avant la venue de ce projet.

La santé publique est aussi menacée par un tel projet. Le Québec ne possède pas d'expertise sur les effets négatifs des éoliennes sur la santé des gens comme nous l'avons appris aux réunions du BAPE. Ce n'est pas une raison pour ignorer les études environnantes, pour ne nommer que ceux de L'Ontario ou de la France qui démontre les effets négatifs sur la santé. Si le Québec ne dispose pas d'expertises, on devrait retarder de tel projet jusqu'à ce que les recherches soient faites au même titre qu'on met un nouveau médicament en service. C'est trop facile de dire qu'on a pas d'étude et de laisser aller de l'avant de tel projet pour ensuite une fois tout en place voir qu'en effet néfaste que cela aura sur les citoyens.

Je n'arrive pas à comprendre qu'un pays riche comme le nôtre vend son vent à des Multinationales étrangères. Si au moins le prix à payer pour la venue d'éoliennes dans nos régions était justifié par un manque en énergie pour notre province ou pour remplacer des centrales plus polluantes, mais là ce n'est pas le cas. Nous devons payer les coûts des futurs déficits d'Hydro-Québec sur nos comptes d'électricité ça, Hydro devra racheter à des coûts plus élevés l'électricité produite par ces éoliennes. De plus, la majorité des retombées économiques de ces projets partiront pour l'étranger ? Alors pourquoi ?

Pourquoi ne pas développer nous-mêmes nos propres projets éoliens dans des régions non habitées, avec des normes environnementales plus réalistes. Une autre façon de faire serait de nous servir de la ligne des deux cantons pour y installer de plus petites éoliennes qui ne changeraient pas les paysages et perturberaient beaucoup moins la flore et la faune de nos régions.

Je perds de plus en plus confiance en nos Élus. On nous promet de nous écouter, mais c'est souvent sans résultat probant. Tout est joué d'avance. Le vent, comme toutes nos ressources naturelles, ne devrait pas être vendu au plus fort la poche, mais faire partie de projet collectif avec des retombées pour nos régions et provinces. C'est un investissement rentable, on peut le constater par la venue rapide d'investisseurs étrangers.

J'aimerais savoir qui d'entre vous aimerait demeurer dans un parc éolien industriel? Pourquoi ce genre de projet est toujours dans des régions à faibles revenus? On ne verra jamais de tel projet dans des régions riches. Ici c'est évident qu'en milieu modeste, il est beaucoup plus facile d'offrir des sommes à nos élus municipaux, ainsi qu'aux citoyens pour les convaincre du bien fondé d'avoir de tels projets.

Un autre point inquiétant. Enerfin, devra mettre en fiducie un montant X que dix après l'exploitation de son réseau Éolien, hors qu'advientra t'il si Enerfin fait faillite ou disparaît avant 10 ans, qui va payer ? Pourquoi ne pas mettre des montants en fiducie dès la première année d'exploitations. Pourquoi ce privilège.

Je vais terminer en demandant à la ministre de l'environnement ainsi qu'à notre premier Ministre Jean Charest de bien vouloir se pencher sur la question. De réfléchir un peu à ce qu'ils ont ouvert, en vendant notre potentiel de vent à l'étranger.

Si Mr Charest veut vraiment qu'on se rappelle de lui comme un champion de l'énergie éolien, il aurait grand avantage à réfléchir un peu plus, et se prévaloir d'une énergie éolienne réalisée par des promoteurs d'ici avec nos expertises en la matière et encaisser les revenus pour baisser notre dette.

Je suis très déçu et contrarié du fait que Mr Charest et les ministres concernés sont après vendre nos ressources au plus offrant. Ce au détriment de notre économie, de notre qualité de vie, de notre fierté d'appartenance à un Québec fort en ingénierie et en ressources naturelles.

Que restera-t-il aux enfants de demain quand nos ressources ne nous appartiendront plus que nos territoires seront salis, que nos paysages seront détruits ?

J'espère notre futur un peu plus reluisant, je souhaite que nos enfants et petits enfants vivent dans des paysages aussi beaux que ceux que j'observe tous les matins.

Une simple citoyenne qui espère pouvoir continuer à vivre là où elle y a mis tout son cœur.

Carole Laferrière